



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2000

**Equipement électro acoustique de la salle de diffusion du CAMJI :
avenant n°1**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 octobre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Jacques
VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET,
Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200500

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2000

CAMJI

**Equipement électro acoustique de la salle de diffusion du
CAMJI : avenant n°1**

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La mise en fonctionnement de la salle durant la quinzaine Hip Hop et la Fête de la Musique a révélé des manques dans l'équipement son de la salle de diffusion et entraîne la prise en compte d'avenant pour équipement complémentaire.

N° Lot	Désignation	Entreprise	Montant initial en frs TTC	Avenant	Montant modifié en frs TTC
4	Matériel électro acoustique	Audiomix	627 161,00	18 515,28	645 676,28

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché équipement scénique : lot matériel acoustique.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer ledit avenant ci-annexé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)